



PROCES-VERBAL

Conseil d'Administration du Réseau Régional de Cancérologie OncoPaca-Corse

Vendredi 25 septembre 2020 de 9H00 à 09H30 – Webconférence

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA) DU 25 SEPTEMBRE 2020

- **ARRETE DES COMPTES DE L'EXERCICE 2019 4**
- **REPLACEMENT DES DELEGUES PERMANENTS..... 4**
- **DEMISSION DES MEMBRES / NOUVELLES DEMANDES..... 4**
- **COTISATION ANNUELLE 2020 5**
- **QUESTIONS DIVERSES 5**

MEMBRES PRESENTS OU REPRESENTES (SUPPLEANTS, PROCURATIONS)

- 
- CH Avignon : Dr B. SLAMA
 - CH Antibes : Mme S.GRIENENBERGER
 - CH Bastia : Procuration
 - CHU Marseille : Pr R. FAVRE
 - CHU Marseille : Procuration
 - CHU Nice : Pr N. MOUNIER
 - HP Arnault Tzanck Mougins - Sophia Antipolis : M. E. LEROY
 - PolyCL Oxford : M. D. BOISSET
 - HP de Provence : Dr J. LACOSTE
 - C.Radiothérapie Générale de Santé- Marseille : Mme M.FONTAINE
 - CL Axiom : Mme N. RICHELMI
 - HP La Casamance : Mme E. MANCHIN
 - CLCC Nice : Pr J. GUIGUAY
 - CLCC Marseille : Dr J. CAMERLO
 - CLCC Marseille : Procuration
 - PSPH - CL Sainte Catherine : Dr D.SERIN
 - H. Européen : Dr J. LE TREUT
 - Professionnels de santé - Réseau ILHUP : Mme M. LEROY
 - RHéOP : Procuration
 - Associations d'Usagers : Ligue Contre le Cancer 06 : Pr M.SCHNEIDER

20 membres sur 36 étaient ainsi présents ou représentés.

Etaient présents sans droit de vote :

Dr Michèle Pibarot - Médecin Coordonnateur du RRC
Mme Sabine Dagna - Attachée de Direction du RRC
Mme Ninon Furet – Secrétaire du RRC

Début de séance à 9h00.

Le Conseil d'Administration élu, réuni en webconférence le vendredi 25 septembre 2020 à 9h00, a ainsi valablement délibéré conformément à l'article 13.1 des Statuts de l'Association, requérant nécessité de la moitié des membres présents ou représentés.

Décisions prises à la majorité simple des membres présents ou représentés.

Arrêté des comptes de l'exercice 2019

Lecture du rapport financier du Trésorier et présentation des comptes 2019 par Mr J.P. MAJOREL (Expert-comptable de l'Association). Les comptes sont arrêtés à l'unanimité des membres du CA.

Le résultat propre de l'association ONCOPACA-CORSE s'élève donc à 61 020,00 euros au 31 décembre 2019.

Le CA va proposer à l'Assemblée Générale (AG) d'affecter le résultat propre de l'association ONCOPACA-CORSE au compte « Fonds associatifs » pour 61 020,00 euros.

Ainsi le solde du compte « Fonds associatifs » se trouverait porté de 338 045.89 € à 399 065.96 € après affectation du résultat 2019.

Remplacement des délégués permanents

- CH Antibes : Mme Natahlie JAFFRES est remplacé par sa suppléante Mme Sophie GRIENENBERGER
- CH Castelluccio : Le Dr Céline LANTIERI est remplacé par le Dr Marie Aimée ACQUAVIVA, médecin coordonnateur du 3C16

Démission de membres / Nouvelles demandes

Démissions actées :

- La CL de l'Etang de l'Olivier, qui représentait le Collège des Etablissements de Santé privés de PACA et Corse (car perte des autorisations)
Remplacement de cet établissement au Conseil d'Administration des prochaines élections en 2021.

- **Adhésions actées en 2019 suite à la création du nouveau Collège des professionnels de santé de 1^{er} recours, représenté par les URPS PACA et CORSE :**

→ Les URPS membres à ce jour :

- ✓ URPS Chirurgiens-Dentistes PACA
- ✓ URPS Infirmières PACA : **membres du CA**
- ✓ URPS Pharmaciens PACA : **membres du CA**
- ✓ URPS Orthophonistes PACA
- ✓ URPS pédicures-podologues PACA
- ✓ URPS Médecins Libéraux PACA
- ✓ URPS Infirmières CORSE
- ✓ URPS Pharmaciens CORSE : non renouvelée en 2020

Les élections des représentants des URPS au Conseil d'Administration du RRC ont eu lieu le 18 octobre 2019.

Demandes d'adhésion 2020 :

- En PACA : URPS Médecins Libéraux PACA : demande validée
- En Corse : CH de BONIFACIO – Etablissement sanitaire et médico-sociaux : en cours

Cotisation annuelle 2020

Le Président, représentant le Bureau de l'Association OncoPaca-Corse, propose au CA que le montant de la cotisation annuelle 2020 reste inchangé. Pour Rappel :

- Cotisation de 1250€ pour les établissements disposant d'au moins une autorisation pour le traitement du cancer
- Cotisation de 400 € pour les autres structures (hors associations d'usagers, qui sont exonérées)

Le Conseil d'Administration valide cette proposition à l'unanimité. Elle sera soumise à l'Assemblée Générale par la voix de son Président.

QUESTIONS DIVERSES

Pas de question.

Fin de séance à 9h30.

Le Président,
Professeur Roger FAVRE

Signature

Le Premier Vice-président et Trésorier,
Docteur Jacques CAMERLO

Signature